



# *Lè z'Ecové et Lè Potai*

## **Les échos et les potins**

N° 8 Juil.06

### **EDITORIAL**

Destiné à vous informer des grands projets et des petites histoires de nos villages, les “Ecové et les Potai”, a été imaginé il y a trois ans déjà. Sa publication, au rythme de deux numéros par année, demeure un objectif pour votre Municipalité, soucieuse de maintenir une communication attractive pour tous.

Pour la première fois, le passage de témoin entre les autorités sortantes et celles nouvellement élues, se fait en milieu d'année. C'est donc l'occasion de dire merci à celles et ceux qui ont mis leurs compétences et leur temps au service de la communauté, et de souhaiter la bienvenue à celles et ceux qui vont goûter aux charmes, mais aussi aux charges de leur nouvelle fonction. Vous trouverez une description des tâches et dicastères à l'intérieur de ce journal.

Sans revenir sur toutes les réalisations de ces derniers mois, la Municipalité est particulièrement heureuse de voir se réaliser la mise en place du réseau de gaz naturel sur le territoire de notre commune. Disposer du choix d'un combustible supplémentaire ne peut être qu'un avantage en cette période de raréfaction des sources d'énergie. De plus, la présence de ce réseau pourrait, dans un futur plus ou moins proche, et sous réserve de la rentabilité économique, permettre la valorisation du méthane contenu dans les déjections animales et autres déchets végétaux.

Ce qui est déjà le cas pour les boues des stations d'épuration de nos deux villages. En effet, ces dernières ne pouvant plus être utilisées en agriculture, elles seront dorénavant prises en charge par l'Association Intercommunale Moudon-Lucens pour l'épuration des eaux usées, et utilisées pour la génération de biogaz, lequel alimente une mini centrale de production électrique.

Les effets de la nouvelle Constitution vaudoise commencent à se faire sentir, et comme vous l'avez déjà appris par la presse, notre commune, à l'instar de celles du district d'Yverdon, se retrouvera bientôt intégrée à la nouvelle entité baptisée “Jura-Nord-Vaudois”. Celle-ci englobera les actuels districts d'Yverdon, de Grandson, d'Orbe et de la Vallée de Joux. Résultat malheureux de décisions avant tout politiques, sans liens avec la réalité économique et pratique. Rappelons, pour la petite histoire, que l'ensemble des syndics de l'actuel district aurait souhaité retrouver le nom d'Yverdon dans ce nouveau découpage.

Un autre effet de cette nouvelle Constitution, est l'obligation faite aux Municipalités d'établir en début de législature un plan d'investissement pour les cinq années à venir. Celui-ci sera présenté lors de la séance du Conseil général prévue le mardi 7 novembre prochain.

Cet éditorial ne saurait se conclure sans que la Municipalité n'adresse ses plus vives félicitations à Monsieur Paul Fivat, enfant de Rovray, récemment nommé par le Conseil fédéral, Ambassadeur au Japon. En accord avec ce dernier, la Municipalité organisera ultérieurement, lors de l'une de ses visites annuelles en Suisse, une manifestation en son honneur.

Les Municipaux sortants vous remercient de la confiance que vous leur avez témoignée tout au long de leur mandat, et la nouvelle équipe en place se réjouit de mettre ses compétences au service de notre communauté.

Bon été à tous !

Au nom de la Municipalité,  
André Gallandat, syndic

## DICASTERES ET FONCTIONS DIVERSES

### Monsieur André Gallandat, syndic, Rovray, Tél. 024/430.15.06

Administration générale - Police - Police des constructions - Information - Réseau de gaz - Distribution eau potable - Archives

### Monsieur Jacques-Olivier Gallandat, vice syndic, Rovray, Tél. 024/430.18.78

Epuration - Routes et chemins - Terrains et Forêts - Cave et banquets

### Monsieur Stéphane Raymondaz, municipal, Rovray, Tél. 024/430.24.48

Ecoles - Finances - Contrôle des citernes - Défense incendie

### Madame Suzanne Gudit, municipale, Arrissoules, Tél. 024/430.16.47

Affaires sociales - Affaires culturelles et sportives - Eglise - ORPCi

### Monsieur Béat Hofmann, municipal, Rovray, Tél. 024/430.19.84

Bâtiments - Déchetteries - Cimetières

### Conseil Général

Président : M. Rémy Pasche, Rovray, Tél. 024/430.17.79

Secrétaire: M. Pierre Overney, Rovray, Tél. 024/430.10.78

### Greffe municipal - Contrôle des habitants et Police des étrangers - Bourse

Mme Sabine Gallandat, Rovray, Tél. 024/430.15.17

Bureau communal Ouvert tous les lundis de 19h15 à 19h45, Tél. 024/430.20.13,  
Fax 024/430.20.78, Email commune@rovray.ch

Location salle collège Rovray M. J.-Olivier Gallandat, Rovray, Tél. 024/430.18.78

### Agence communale d'assurances sociales

Agence régionale à l'administration communale d'Yvonand, Tél. 024/430.03.38

Préposé agricole M. Michel Gallandat, Arrissoules, Tél. 024/430.19.21

### Responsables STEP

Arrissoules : Mme Anne-Lise Shala, Tél. 024/430.23.53

Rovray : M. Pierre-André Gallandat, Tél. 024/430.19.37

### Responsables déchetteries

Arrissoules : Mme Anne-Lise Shala, Tél. 024/430.23.53

Rovray : M. Rémy Pasche, Tél. 024/430.17.79

Commandant du feu M. José Durussel, Rovray, Tél. 024/430.21.75

# LA MEMOIRE DES ANCIENS

Quel plaisir de partager, avec nos Anciens, leurs souvenirs d'antan : l'école où l'on écoutait (pas toujours) avec attention l'instituteur, l'arrivée des premières machines agricoles, la visite du raccommodeur de vaisselle, le goût du moût tiré au pressoir, le tirage au sort pour la préchauffe du four banal, les soirées au « Casino »...

Ces quelques samedis de rencontre ont permis d'enregistrer paroles et images teintées d'émotions et de rires qui, grâce à la compétence de Jérôme Gallandat seront disponibles à l'automne sous forme de DVD. Les informations utiles vous parviendront en temps opportun.



Bienvenue aux nouveaux habitants domiciliés dans nos villages :

**A Arrissoules**: --

**A Rovray**: Pluquet Joël, Silvia, Clara et Sandra, Gallandat Kim, Bruelhart Jonas et Gremaud Florence, Mezger Ulrich, Eveline et Nicolas

Départs:

**D' Arrissoules** : Shala Arsim, Rothen Marie-Louise, Jatou Thierry, Axelle et Alexi, Blanc Catherine

**De Rovray** : Bialoskorski Dawid

# Fête nationale 2006

C'est avec plaisir que nous vous convions à partager ensemble la soirée du 1<sup>er</sup> août 06, autour du feu à Arrissoules, à l'endroit habituel à 21h<sup>00</sup>.

Nous vous proposons également :

- saucisses offertes à tous
- boissons au bar de la jeunesse

Nous nous réjouissons de vous retrouver nombreux dans un esprit d'amitié et de traditions.

En cas de pluie, une solution « abritée » est prévue.

Organisation :  
La Municipalité et la Jeunesse

